

## Les inondations et la qualité de l'eau de puits

Pendant une inondation, il y a un risque accru de contamination des puits d'eau potable par des bactéries ou d'autres contaminants pouvant être présents dans les eaux de crue. Tous les systèmes de puits, qu'ils soient profonds ou non, peuvent être contaminés lorsqu'une inondation se produit.

Une fois que les eaux des inondations se seront retirées, les personnes ayant une source d'eau privée ayant été touchée par les inondations devraient faire faire une analyse bactériologique de leur eau avant de recommencer à la consommer normalement. La pleine subvention des tests pour les eaux de puits privés touchés par les inondations est à présent terminée pour l'année 2011.

### Facteurs de risque de l'eau de puits

Le risque de contamination de l'eau de puits est plus élevé dans les cas suivants :

- le puits ou l'aquifère est peu profond, ou les sols sus-jacents sont perméables (p. ex., sable ou gravier);
- le puits est situé dans une cuvette ou une dépression où l'eau peut s'accumuler;
- le revêtement intérieur du puits est rouillé, fendillé ou non scellé et ne dépasse pas d'au moins 30 cm la surface du sol;
- le puits est situé à proximité d'une fosse septique, d'un champ d'épuration, d'une étable, d'un parc d'engraissement ou d'autres sources potentielles de contamination;
- le puits est situé à proximité d'un puits abandonné non scellé, d'une fondrière, d'une carrière ou d'autres éventuelles voies de contamination des eaux souterraines;
- les puits situés à proximité du vôtre sont inondés et peuvent être contaminés.

### Quand faire bouillir l'eau?

Si l'une des conditions susmentionnées s'applique à votre puits et que votre propriété est inondée, ou si vous observez un changement dans la couleur, la clarté, le goût ou l'odeur de votre eau de puits, vous devez alors bouillir à gros bouillons pendant une minute l'eau du robinet utilisée pour la consommation ou la préparation des aliments. Une fois bouillie, l'eau est bonne :

- à boire;
- pour les préparations pour nourrissons et les jus;
- pour la cuisson des aliments;
- pour la préparation de glaçons;
- pour le rinçage des fruits et des légumes;
- pour le brossage des dents.

Au lieu de bouillir l'eau, on peut utiliser l'eau provenant d'une source sûre connue comme l'eau en bouteille.

## Utilisation de l'eau pour d'autres usages domestiques

L'eau du robinet provenant d'un puits touché par une inondation peut être utilisée pour les usages suivants :

- la lessive;
- les bains;
- le lavage de vaisselle.

Les adultes, les adolescents et les enfants plus âgés peuvent se doucher, mais doivent éviter d'avaler l'eau. La toilette des tout-petits et des nourrissons devrait être faite à l'aide d'une éponge plutôt que dans un bain.

## Analyse de l'eau de puits

Après une inondation, l'eau de votre puits doit subir une analyse bactériologique par un laboratoire agréé. Vous devez continuer à bouillir votre eau ou à utiliser de l'eau embouteillée jusqu'à ce que les analyses confirment la salubrité de votre eau pour la consommation ou la préparation des aliments.

## Étapes pour l'analyse de l'eau de puits

- Les propriétaires doivent prélever leurs propres échantillons d'eau de puits.
- Vous pouvez vous procurer des bouteilles à échantillon, un formulaire de remise des échantillons et des directives pour le prélèvement d'eau auprès de la plupart des bureaux municipaux des régions rurales, des bureaux du ministère de la Gestion des ressources hydriques et du ministère de la Conservation, ou directement auprès de Maxxam Analytics. La subvention des tests pour les eaux de puits touchés par les inondations de 2011 a pris fin le 31 octobre 2011.

### Maxxam Analytics

675, rue Berry, unité D

Winnipeg (Manitoba) R3H 1A7

Téléphone : 204 772-7276

Sans frais : 1 866 800-6208

Du lundi au vendredi, de 8 h à 19 h

À compter du 30 septembre 2011, les heures d'ouverture seront les suivantes :

Du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h

- Il est très important de suivre les directives pour le prélèvement d'échantillon fournies par le laboratoire et veiller à ce que le formulaire de remise des échantillons comprenne les coordonnées exactes ainsi que les renseignements sur l'emplacement du puits (p. ex., la description légale du terrain).

## Remises des échantillons d'eau de puits

Les flacons de prélèvement doivent être déposés à Maxxam Analytics dans les 24 heures suivant le prélèvement de l'eau.

## Communication des résultats des échantillons d'eau

Une fois l'analyse terminée, le laboratoire vous communiquera les résultats de l'analyse de vos échantillons d'eau de puits ainsi que les directives de suivi si le puits a présenté des signes de contamination. Si vous ne recevez pas les résultats dans les deux semaines suivant la remise de vos échantillons, veuillez vous mettre en rapport avec le laboratoire.

## Restauration des puits après le retrait des eaux de crue

REMARQUE : Cette section s'applique aux puits très contaminés, qui ont été inondés ou complètement submergés, ou qui ont subi des dommages structuraux (plutôt qu'aux puits ayant présenté quelques problèmes d'infiltration d'eau).

- Il faudrait peut-être envisager des mesures de restauration plus importantes si le puits a subi des dommages structuraux, s'il a été complètement inondé ou complètement submergé par les eaux de crue, ou si vous avez constaté l'infiltration d'eau de crue dans le puits. Les eaux de crue et les sédiments peuvent endommager la pompe de puits et ses éléments électriques. Il faut faire appel à un professionnel qualifié pour effectuer tous les travaux de restauration (vérification, réparation, remplacement de pièces, etc.). Il peut être dangereux de faire fonctionner la pompe avant d'avoir nettoyé le puits et enlevé tous les sédiments et toute l'eau de crue qui s'y trouvent.

Les propriétaires de puits qui font face à ce type de problème doivent communiquer avec la Section de la gestion des eaux souterraines au 204 945-3737 ou avec d'autres professionnels qualifiés (p. ex., un foreur de puits ou un plombier) de leur région.

## Pour plus de renseignements

Pour obtenir plus d'information sur les puits, l'analyse de l'eau de puits, la désinfection et l'interprétation des résultats d'analyse, veuillez communiquer avec l'un des organismes suivants :

- Service de l'eau potable du Manitoba  
[www.gov.mb.ca/waterstewardship/drinking\\_water/index.fr.html](http://www.gov.mb.ca/waterstewardship/drinking_water/index.fr.html) ou 204 945 5762 à Winnipeg
- votre agent local du Service de l'eau potable;  
[www.gov.mb.ca/waterstewardship/odw/odw-contacts/index.fr.html](http://www.gov.mb.ca/waterstewardship/odw/odw-contacts/index.fr.html)
- Health Links–Info Santé au 204 788-8200 à Winnipeg ou au 1 888 315-9257 (sans frais).

ou consulter les ressources suivantes :

- Feuilles de renseignements sur l'eau de puits  
[www.gov.mb.ca/health/publichealth/environmentalhealth/water.fr.html](http://www.gov.mb.ca/health/publichealth/environmentalhealth/water.fr.html)